



JOYEUX TEMPS DES FÊTES L'ÉQUIPE DU CARREFOUR VOUS SOUHAITE

- un merveilleux **temps** des fêtes en famille et entre amis, davantage de **temps** pour les personnes que pour les cadeaux, des souhaits pleins de tendresse, du **temps** pour soi et du **temps...** pour voir passer le **temps**.

Tous nos bons vœux pour la nouvelle année 2005!

Une bonne suggestion de résolution:

prendre plus de temps pour la famille.

2.1 sommaire

Découvrez le formulaire 2005
des Prix action municipale et famille

- | | | | | | |
|---|--|----|--|----|--|
| 2 | ÉDITORIAL
La décentralisation, un plus pour les familles des régions | 6 | DOSSIER MUNICIPALITÉ
Recommandations du 16 ^e colloque
Guide d'implantation | 11 | LA FAMILLE DANS LE MONDE
Un CA représentatif à l'OMFNA
Le Carrefour souligne la Journée mondiale de l'enfance
À voir et à lire |
| 3 | POINT DE VUE ÉDITORIAL
Le modèle européen des bureaux du temps | 8 | DOSSIER FAMILLE
Résultats d'une étude sur l'accueil réservé à la famille dans différents milieux de la société | 12 | LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
17 ^e colloque Saint-Georges/MRC Beauce-Sartigan: «Bâtissons ensemble d'autres passerelles» |
| 4 | BILLET DU FORMATEUR
Le comité famille, une condition gagnante
Nouveaux membres | 9 | ÉTUDE ET RECHERCHE
L'égalité pour toutes les Québécoises | | Les passerelles, une histoire de partenariat pour le milieu
Calendrier |
| 5 | POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES
Les nouveaux arrivants de Rivière-du-Loup sont choyés
Le Mérite municipal 2004
L'implication des directeurs de service | 10 | DU TEMPS POUR LA FAMILLE
Les jeunes, la municipalité et la famille | | |

LA DÉCENTRALISATION, un plus pour les familles des régions

par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF



Depuis plusieurs décennies, l'importance de la décentralisation a été reprise par les gouvernements et surtout par les communautés locales et régionales. Suite au récent Sommet national des générations, il a été souhaité que cette fois-ci soit la bonne fois et que dans un délai raisonnable, un processus véritable s'enclenche. Les propos du premier ministre Charest, tant devant les présidents des CRÉ, de la FQM que de l'UMQ, en ont donné des indications positives à l'occasion du Sommet.

La vision de la décentralisation est variable d'un milieu à l'autre. Que devons-nous décentraliser? Que signifient l'imputabilité et la subsidiarité dans un contexte de décentralisation? Les réponses à de telles questions sont variables et nombreuses. Toutefois, là où il y a consensus, c'est sur la nécessité 1) de faire confiance au milieu, 2) de donner de l'importance à la société civile, 3) d'assurer une flexibilité dans les normes et les programmes gouvernementaux et 4) de fournir aux élus les leviers permettant d'assumer de nouvelles responsabilités.

Ces quatre éléments clés de la décentralisation rejoignent directement les grands principes d'une politique familiale municipale. Si nous voulons que cette dernière réalise pleinement ses objectifs et réponde véritablement aux besoins des familles des

diverses communautés du Québec, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions et la décentralisation en est un.

Le devenir des familles en région passe principalement par le pouvoir d'agir localement, par la capacité d'attirer ou de maintenir les jeunes et les familles en région, entre autres, par la création d'emplois.

Dans la politique de la ruralité, on dénombrait plus de 200 municipalités dévitalisées. Les perspectives démographiques actuelles indiquent clairement que le phénomène est loin de se résorber. Ainsi, le moment d'agir est crucial. Si nous voulons nous doter de milieux de vie innovants afin d'atteindre une occupation dynamique des régions du Québec, il faut reconnaître l'importance de la mobilisation des ressources humaines. Cette mobilisation ne pourra se réaliser véritablement sans la reconnaissance de la capacité d'agir des acteurs locaux dont les élus municipaux.

Les familles des régions ont le droit d'exister et de prospérer. Notre identité collective en dépend. Donnons-leur en les moyens et soutenons leur autonomie. Le Carrefour reviendra sur cette question en cours d'année.

Jacques Lizée
Directeur général



Des questions en lien avec la décentralisation

- Comment encourager la société civile dans nos communautés locales?
- La mobilisation des intervenants locaux et régionaux est-elle reconnue comme un levier majeur de la revitalisation des milieux de vie?
- Y a-t-il des champs spécifiques dévolus aux MRC et aux CRÉ en matière de décentralisation?
- La migration des jeunes est-elle un objectif suffisamment présent dans le développement local?
- La cohabitation urbaine et rurale favorise-t-elle l'application de la décentralisation?
- L'économie sociale est-elle un levier de la décentralisation?



COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices. Date de tombée des textes du prochain numéro : **4 février 2005**.

Éditeur:

Carrefour action municipale et famille
360, rue Lawrence, bureau 2300
Greenfield Park J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Isabelle Lizée

Collaborateurs: Comité de la Semaine québécoise des familles; Direction des sports du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir; Yves Cyr, formateur au CAMF; Marc Larouche, *L'Avantage Affaires*; Caroline Pelletier, *Municipalité*; Ghislaine Vézina, direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation; ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2005 ISSN 1708-9824

LE MODÈLE EUROPÉEN DES BUREAUX DU TEMPS

intéresse le gouvernement québécois

Le Carrefour action municipale et famille appuie la réflexion du ministre Bécharde au sujet de l'implantation des «bureaux du temps» dans les municipalités et régions du Québec.

À l'occasion d'une visite officielle à Paris et lors d'un échange en Commission parlementaire à Québec, en octobre dernier, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Bécharde, s'est montré favorable à l'implantation du concept européen des «bureaux du temps» dans les municipalités et régions du Québec. Pour le Carrefour action municipale et famille, cette idée représente une occasion pour ses membres de se doter d'un comité permanent local ou à géométrie variable qui réunirait à une même table l'ensemble des acteurs d'un milieu de vie pour établir des objectifs communs en matière de «temps sociaux» en faveur des familles québécoises. «Déjà en mai 2003, à l'occasion de la Conférence Nord-Amérique sur la famille à Longueuil, nous avons adopté une **Déclaration sur l'importance du temps pour les familles** qui comprend, entre autres, l'harmonisation des horaires de travail, de ceux des commerces

et des services publics en fonction des besoins des familles. Le «bureau du temps» est un outil intéressant pour les communautés qui méritent d'être étudié en profondeur» a expliqué le président du Carrefour et maire de Blainville, M. Pierre Gingras.

Considérant la complexité et la nouveauté du concept européen des «bureaux du temps», le Carrefour souhaite que le ministre Bécharde retienne sa proposition au sujet de la réalisation d'un grand chantier québécois sur les «temps sociaux et familiaux» qui lui sera présenté dans le cadre des consultations de son ministère sur la politique de conciliation travail-famille. «Pour nous, il est important que les différents acteurs puissent participer à cette grande réflexion sur les «temps sociaux et familiaux» et ainsi trouver des solutions novatrices adaptées aux besoins des familles» a conclu le président.

Le Carrefour action municipale et famille est un organisme sans but lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le

développement de politiques familiales. Il offre un lieu d'échanges et des services techniques. Ces municipalités se retrouvent dans toutes les régions du Québec et représentent, en 2004, plus de 60 % de la population totale du Québec. Le Carrefour est un partenaire du gouvernement du Québec dans la promotion et le développement des politiques familiales municipales. Son expertise en ce domaine est unique et remonte à la fin des années quatre-vingt. Il soutient plus de 140 municipalités et MRC au Québec qui ont déjà réalisé une politique familiale municipale ou qui sont en processus de réalisation d'une telle politique.

Pour obtenir le mémoire du Carrefour «Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille» ainsi que la **Déclaration sur l'importance du temps pour les familles** de la Conférence Nord-Amérique sur la famille tenue à Longueuil en 2003, composez le (450) 466-9777.

•• EN BREF

Semaine
québécoise
des familles



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES, un 10^e anniversaire sous le signe de la complicité avec la culture

Du 9 au 15 mai 2005, la Semaine québécoise des familles célébrera ses 10 ans d'actions visant à promouvoir, à valoriser et à mieux soutenir les familles dans leurs rôles.

Depuis 1996, l'événement se construit sous le signe de la participation, de la concertation multisectorielle et de la mobilisation. Ce 10^e anniversaire est l'occasion d'offrir une tribune encore plus importante pour la promotion de la famille comme valeur essentielle de notre société et pour le développement de partenariats. Nous vous invitons dès maintenant à planifier votre collaboration ou participation.

Thème 2005

La famille dans le monde des arts, de la culture et des communications

«Célébrer la complicité famille-culture» tels sont l'objectif et le message principal de la prochaine édition. Ce choix permettra notamment de souligner en beauté les 10 ans de la SQF.

Trois (3) volets semblent particulièrement susceptibles de susciter réflexions, observations, activités et participation tant des familles que de leur milieu de vie:

- La famille, source d'inspiration de la culture
- Le partage familial d'activités ou de passions culturelles
- S'exprimer sur la famille avec les outils propres aux arts et à la culture

Une politique familiale municipale:

LE COMITÉ FAMILLE, UNE CONDITION GAGNANTE

par Yves Cyr, formateur au Carrefour

M. Yves Cyr
est formateur
au Carrefour

L'implantation d'une politique familiale municipale fait et fera l'objet de beaucoup d'échanges et de discussions. Les municipalités, depuis toujours, œuvrent pour les citoyens et les membres de la famille. Une politique familiale structurée, connue et planifiée vient encadrer une vision famille. Un «**penser et agir famille**» interpelle les diverses composantes de la structure administrative et politique de la municipalité.

Hier, le ministère

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille propose, en 2002, un programme de soutien technique et financier aux municipalités et MRC désireuses de se doter d'une politique familiale. Le Carrefour action municipale et famille, composé d'une équipe de sept formateurs agréés, agit comme soutien et apporte des éléments de réflexion dans l'élaboration d'une politique familiale.

Composantes reliées à l'entente avec le ministère

- **Protocole** d'entente entre le ministère et la municipalité
- Politique familiale municipale adoptée par le conseil
- Plan d'action famille adopté par le conseil municipal
- Rapport financier

Plan d'action famille (éléments)

- **Recommandations** selon les champs d'action municipale (sécurité, urbanisme, loisir et culture)
- **Actions** retenues, nom des responsables élus, partenaires et communauté agissante
- **Calendrier** des réalisations
- **Mécanismes** de suivi, de préférence par le comité famille

Structure d'appui

Un comité famille qui aurait un rôle consultatif et assisterait le répondant élu quant aux questions familiales et le conseilleraient dans l'étude des dossiers famille et, de façon plus spécifique, dans l'élaboration d'une politique familiale et du suivi des actions entreprises.

Comité famille

C'est surtout ce volet, le comité famille, qui attire mon attention et me semble porteur d'avenir. C'est le processus d'appropriation par le milieu et le moyen privilégié d'être sensible aux besoins des familles. Le comité famille, en étroite collaboration avec le responsable élu des questions familiales, se situe comme élément d'interface entre le politique et les familles. Cette approche se veut globale et systémique, à l'affût de la réalité même des familles avec toutes leurs diversités.

Mandat du comité famille

Bien sûr, il est consultatif au conseil municipal. Il se doit d'être à l'écoute des besoins et attentes, tout en étant conscient de la dynamique familiale, de l'aspect social, démographique et économique de la famille. Le comité a un rôle spécifique de production, de planification et d'animation du milieu, de concert avec le répondant des questions familiales. Sa composition, son partenariat, doivent refléter les divers secteurs de la municipalité et des organismes.

Compte tenu de son mandat et des attentes qui lui ont été formulées, il doit soumettre des recommandations aux élus. Ces recommandations doivent être suivies d'un plan d'action, qui accorde à la démarche une obligation de résultats mesurables dans le temps, mesurables en termes d'impact financier, et permet d'identifier un responsable administratif.

Demain, la survie

Il me semblerait à propos que le comité famille ayant œuvré à la planification de ce plan d'action se voit mandaté pour assurer le suivi avec la municipalité et les élus. Ce comité, un peu comme le comité d'urbanisme municipal, pourrait et devrait agir comme comité ressource de la municipalité sur la question famille.

Comme formateur, quoi de plus rafraîchissant que d'aller en région, d'être près des gens et surtout, de les accompagner pour définir une politique qui leur ressemble.

La municipalité, au cœur du «penser et agir famille»!

EN BREF

NOUVEAUX MEMBRES

● **BAS-SAINT-LAURENT**
MRC La Matapédia
Sainte-Florence

● **MONTÉRÉGIE**
Vaudreuil-Dorion

Organisation

Adresse

Personne contact

Téléphone

Télécopie

Courriel

Coût de la cotisation plus TPS (859614539) et TVQ (1090252000 TQ0001)

MRC, municipalité* ou arrondissement (selon la taille de population):

1 à 4 999 habitants: 50 \$

5 000 à 9 999 habitants: 100 \$

10 000 à 19 999 habitants: 150 \$

20 000 à 49 999 habitants: 200 \$

50 000 à 99 999 habitants: 400 \$

100 000 à 199 999 habitants: 700 \$

200 000 à 299 999 habitants: 1000 \$

300 000 à 399 999 habitants: 2000 \$

400 000 à 599 999 habitants: 3000 \$

600 000 habitants et plus: 5000 \$

Organisme national: 125 \$

Organisme régional et local: 50 \$

Individu: 50 \$

* La municipalité dont la MRC est membre du Carrefour action municipale et famille verse une cotisation de 50 % du tarif régulier

Abonnement au bulletin Municipalité et famille : 50 \$/année

SVP retournez à:

Carrefour action municipale et famille

360, rue Lawrence, bureau 2300

Arrondissement Greenfield Park

Ville de Longueuil (Québec) J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777 • Télécopieur: (450) 466-6838

Bon d'adhésion

info@carrefourmunicipal.qc.ca • www.carrefourmunicipal.qc.ca

LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE RIVIÈRE-DU-LOUP SONT CHOYÉS

Par Marc Larouche

Les nouveaux arrivants qui choisissent de vivre à Rivière-du-Loup sont choyés. Pour leur souhaiter la bienvenue, l'administration municipale leur remet un coffret de bienvenue qui renferme plus de 5000 \$ en coupon-rabais. Au total, 51 ont été émis, en 2003, aux propriétaires qui ont fait l'acquisition d'une nouvelle construction de type unifamilial. Depuis peu, ils ont même leur propre comité d'accueil.

Ce comité, fruit du travail de plusieurs intervenants, permet de faciliter leur intégration. Sa mise en place fait partie de la Politique familiale adoptée, il y a 10 ans, par l'administration de la mairesse Denise M. Lévesque. Il compte une vingtaine de personnes. «Nous avons voulu assurer une pérennité. C'est pourquoi nous avons requis les services de beaucoup de gens. Ainsi, les craintes d'un essoufflement des bénévoles sont moins grandes», dit le conseiller Michel Morin, qui s'est beaucoup engagé dans l'aventure.

Le comité doit d'abord repérer les nouveaux arrivants. Pour lui faciliter la tâche, un carton leur souhaitant la bienvenue a été distribué dans différents endroits publics, afin qu'ils puissent s'identifier et, s'ils le désirent, profiter des

services offerts. Le comité leur offre ensuite la trousse de bienvenue et leur propose un service de parrainage.

De l'avis du maire Jean d'Amour, le nombre de nouveaux arrivants a doublé en cinq ans, passant d'une cinquantaine à plus d'une centaine. «Les gens recherchent une qualité de vie, en plus des facilités d'emploi que nous sommes en mesure de leur offrir», dit-il. Cette année, les nouveaux arrivants provenaient de Montréal, Québec et Rimouski. «Il y en avait de tout âge. Des jeunes enfants avec leurs parents aux personnes retraitées qui ont été contraintes de s'exiler pour travailler à l'extérieur, comme cela se faisait auparavant, et qui reviennent chez eux.»

Ceux et celles qui voudraient en savoir plus peuvent consulter la politique familiale via Internet, à l'adresse www.ville.riviere-du-loup.qc.ca. Les détails concernant les nouveaux arrivants y sont aussi disponibles.

Marc Larouche (septembre 2004). «Les nouveaux arrivants sont choyés».

L'Avantage Affaires.



L'ensemble des directeurs de la municipalité blainvilloise ont été interpellés par cet exercice: à l'avant-plan apparaissent M^{me} Colette Brien, cadre responsable de la politique familiale; M. Pierre Gingras, maire de Blainville; M. Pierre Lambert, formateur au Carrefour action municipale et famille (CAMF) et M. Mario Larochelle, conseiller et vice-président de la commission politique familiale.

L'IMPLICATION

des directeurs de service est importante à Blainville

La participation des directeurs de services dans la mise à jour de la politique familiale à Blainville est réelle. Les employés municipaux font partie de la réussite du processus d'implantation de la politique dans l'appareil municipal et dans le milieu. Leur rôle est de s'assurer que leur service propose des actions qui améliorent la qualité du milieu de vie des familles.

LE MÉRITE MUNICIPAL 2004

est remporté par une responsable des questions municipales

À

Saint-Charles-Borromée, l'accueil des nouveau-nés et des nouveaux arrivants est devenu une grande tradition, instaurée et soutenue par le Service des loisirs avec, à sa tête, France Rivest. Depuis 1997, les membres du conseil municipal et les représentants des organismes municipaux partagent un repas en compagnie des nouveaux arrivants dans la municipalité. «C'est une façon de présenter les familles et ça permet de créer des liens dans la communauté. Un moment magique, soutient M^{me} Rivest. Afin de joindre le plus grand nombre de personnes possible, les nouveaux arrivants sont identifiés à partir de la liste des droits de mutation ou de celle de l'accueil aux activités de loisir et sont invités par de la publicité dans les journaux.»



France Rivest

Municipalité
Saint-Charles-Borromée
Catégorie
Employé municipal
Classe
de 10 000 à 24 999 habitants

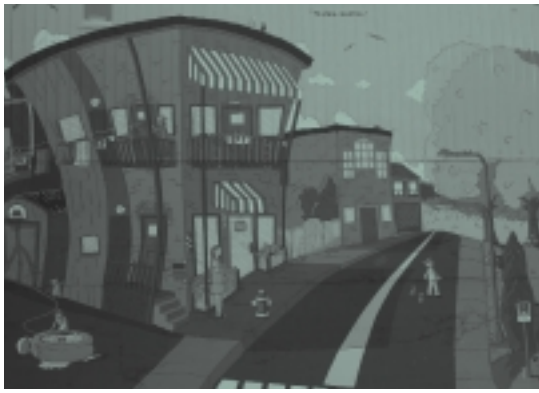
À ce brunch des nouveaux arrivants est jumelée une célébration de la naissance. Chaque nouveau-né reçoit un arbre. Cette année, il s'agit du malus. Un document, témoignage de cet instant particulier, est aussi remis à l'enfant. Pour ceux qui le souhaitent, la journée d'accueil débute avec une célébration eucharistique.

«Nous avons à cœur de développer le sentiment d'appartenance», poursuit M^{me} Rivest. Cet intérêt pour la famille de la part du Service des loisirs a permis d'accueillir plus de 50 bébés et 150 familles, soit environ 600 personnes.

Mais à Saint-Charles-Borromée, on ne fait pas qu'accueillir les familles. On essaie aussi de les accompagner et de grandir avec elles. «Nous pensons à la famille, et ce, dans tous les services de la municipalité. Je suis certaine que les gens choisissent Saint-Charles comme milieu de vie pour ça.»

France Rivest peut compter sur son équipe ainsi que sur la participation des élus municipaux qui «partagent nos préoccupations et démontrent une belle ouverture d'esprit. Ils ont une belle philosophie par rapport aux loisirs.»

Caroline Pelletier (été 2004). «Fiers d'être citoyens», in **Municipalité**, p. 7.



Au cours du colloque, les participants et les participantes furent invités à parler du territoire qu'ils habitent et surtout qui les habite. Ils ont décrit les interactions vécues dans leur communauté et nous ont dit comment s'y exprimaient leur sentiment d'appartenance et leur identité.

Comme à chaque année, le colloque du Carrefour, qui en était à sa 16^e édition, s'est voulu une occasion privilégiée de réflexion, de partage et de découvertes. Il a regroupé plus de 215 participants venus de 15 des 17 régions du Québec dont 129 représentants municipaux et 73 représentants gouvernementaux et d'organismes.

Les suites à donner à un tel événement sont toujours importantes et c'est dans ce contexte que des recommandations ont été exprimées dans les diverses

activités du colloque. Pour ce faire, nous avons demandé, aux participants et participantes, pour chacun des thèmes abordés, de formuler des attentes à l'intention:

- Du gouvernement du Québec
- Du Carrefour action municipale et famille
- De leur municipalité
- De leur MRC

Nous vous invitons à diffuser ces recommandations dans vos milieux respectifs afin d'apporter un soutien accru à la famille dans la communauté.

Les Actes du colloque sortiront au cours de l'hiver 2005 et seront transmis à tous les participants.

1 Atelier

Résultats d'analyse des politiques familiales municipales jusqu'en 2002

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de:

- 1 rendre accessible l'étude le plus rapidement possible sur les analyses des politiques familiales municipales
- 2 poursuivre l'étude en incluant les projets actuellement en cours lorsqu'ils seront complétés

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de reprendre l'atelier «Résultats d'analyse des politiques familiales municipales jusqu'en 2002» dans le cadre d'un autre colloque du CAMF, en l'actualisant, de faire un atelier interactif et d'élaborer toute une journée sur ce thème.

Attendu l'importance d'élaborer des politiques familiales dans les municipalités du Québec;

Attendu l'importance de promouvoir la vie de famille au Québec;

Attendu l'importance d'informer les élus municipaux sur la signification d'une politique familiale municipale et des avantages et intérêts que cette initiative peut procurer aux municipalités;

en conséquence

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de demander aux représentants des municipalités, soit la FQM et l'UMQ, de permettre que des ateliers soient donnés lors des colloques afin de sensibiliser les élus et de faire en sorte que les politiques familiales soient davantage élaborées dans l'intérêt des familles.

2 Atelier

L'évolution des politiques familiales municipales dans les municipalités fusionnées

Considérant que la politique familiale détient les principes fondamentaux du développement municipal;

Considérant la responsabilité du gouvernement provincial au niveau des familles;

Considérant que la municipalité est une création du gouvernement provincial;

en conséquence

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de reconnaître à la municipalité un rôle de maître d'œuvre auprès des familles et, pour ce faire, de supporter financièrement la municipalité dans son agir auprès des familles, cette dernière étant le seul intervenant légal après le gouvernement du Québec.

Considérant l'importance du rôle et de la mission du CAMF;

en conséquence

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de maintenir et renforcer son rôle au niveau de la formation et de l'éducation afin de demeurer toujours le premier allié de la municipalité et ainsi de continuer à jouer son rôle d'ambassadeur auprès du gouvernement et des municipalités.

Considérant que la MRC régit toutes les municipalités dans son secteur;

Considérant que la MRC est un diffuseur d'informations auprès des municipalités;

en conséquence

Nous recommandons aux MRC de jouer leurs rôles de sensibilisateur, d'aide et d'intervention auprès des municipalités.

3 Atelier

La revitalisation des milieux du point de vue des familles

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de développer des alliances entre les leaders des différents secteurs (municipaux, communautaires, scolaires, des affaires, etc.) afin de soutenir les démarches qui viennent du milieu (engagement des gens qui vivent les problèmes), de donner du financement et de développer le programme de revitalisation des villes du Québec.

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de soutenir la réflexion et l'accompagnement des membres du Carrefour afin que les politiques familiales municipales reflètent les besoins de revitalisation des milieux.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de porter attention aux impératifs de mixité dans la planification de quartier:

- ne pas concentrer les logements à loyer modique
- répartir les espaces verts
- avoir des équipements pour tous les âges

RECOMMANDATIONS

la municipalité un milieu de

4 Atelier

Intergénération et partenariat pour les familles

Nous recommandons aux DIFFÉRENTS PALIERS GOUVERNEMENTAUX d'adapter les différents programmes afin de permettre la continuité de ceux-ci dans l'accompagnement des services tous confondus, peu importe le choix de vie de la personne (à domicile, maison intergénérationnelle, etc.)

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de sensibiliser ses membres au «bien-être de vivre chez soi».

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS d'avoir de l'ouverture et d'assouplir la réglementation, les différentes démarches à suivre.

Considérant que le dossier traitant des aînés est présentement intégré dans les dossiers du ministère de la Santé et des Services sociaux;

Attendu que les aînés font partie intégrante de la famille, sont des citoyens à part entière et doivent être considérés comme tels et non comme un problème relié à la santé;

en conséquence

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC d'intégrer le dossier des aînés dans le ministère responsable des questions familiales.

Considérant la personne humaine à titre de citoyen à part entière;

en conséquence

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC, au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ainsi qu'aux DIFFÉRENTS PALIERS GOUVERNEMENTAUX d'adapter les différents programmes tous confondus dans une approche humaine en tenant compte de la réalité des familles (maison intergénérationnelle, services à domicile) et du partenariat.

5 Atelier

Le développement social... c'est aussi l'affaire des municipalités

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC d'explorer la possibilité de prendre le modèle de la culture et de l'adapter au domaine du communautaire et du développement social tout en évitant l'accroissement du fardeau fiscal.

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de promouvoir une politique familiale qui s'inscrit dans une politique de développement social ou dans une vision globale du développement de la collectivité.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC:

- 1 de nommer un responsable, dans le conseil municipal, des questions du développement social et
- 2 de faire des principes d'aménagement du territoire une priorité en terme de développement social.

6 Atelier

Aménager la ville pour le bien-être des enfants

Considérant que l'environnement est un élément essentiel dans le développement de l'enfant;

en conséquence

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de valoriser auprès des corps policiers l'aspect «police communautaire» ou «police de proximité» afin d'aider les municipalités desservies par cette dernière à mieux faire appliquer la réglementation et ainsi créer un climat de confiance et de sécurité pour tous, jeunes ou vieux.

Considérant que les municipalités sont aux prises avec de nombreux problèmes (délinquance, vandalisme, criminalité, violence, etc.) et que les solutions ne sont pas toujours évidentes;

Considérant que les jeunes sont souvent visés par ces problèmes;

en conséquence

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de créer une banque d'informations accessibles par Internet traitant de sujets directement reliés à l'aménagement urbain versus les jeunes.

Considérant que l'implication des gens du milieu est essentielle à la réussite d'un aménagement urbain convivial et accessible;

en conséquence

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de soutenir, par les ressources financières, humaines et matérielles appropriées, l'action collective et communautaire.

7 Atelier

Les jeunes et la migration

Considérant que les jeunes semblent méconnaître les particularités de leur région;

Attendu que la connaissance des atouts de son milieu peut engendrer le sentiment d'appartenance;
en conséquence

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC d'intégrer un cours géopolitique régional dans son programme scolaire de niveau secondaire.

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE qu'il sensibilise les municipalités à son approche portant sur les mécanismes d'accueil et d'intégration à la famille.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC d'intégrer dans leur plan d'action de la politique familiale des incitatifs favorisant l'accueil et l'intégration des immigrants.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de prendre des mesures incitatives pour favoriser la candidature des jeunes aux élections municipales.

8 Atelier

La municipalité et la conciliation travail-famille

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC d'organiser une vaste réflexion sur le «bureau du temps» (cf. expérience européenne):

- en tenant compte des décisions touchant l'interférence entre les ministères
- en tenant compte de la volonté politique du gouvernement pouvant agir sur l'organisation du travail (ex.: la garde des enfants en période estivale)
- en mettant en application le «plan concerté du MESSF»

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC d'organiser une campagne de sensibilisation pour valoriser le rôle, la place de la famille (avec une définition élargie), proposant, entre autres, un projet pilote amenant à une réalisation concrète (ex.: le 20 novembre, Journée de l'enfant dans la ville de Sherbrooke).

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE d'assumer le leadership pour faciliter la réflexion et la sensibilisation sur le thème et les besoins des familles (notion élargie), entre autres, en initiant diverses rencontres, forums, colloques, recherche et développement.

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de jouer un rôle concret pour faciliter la concertation des divers acteurs concernés (gouvernement, employeurs, syndicats, associations diverses, etc.).

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de prendre en charge le transport en commun en développant des alternatives créatives.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC d'utiliser au maximum les ressources et les locaux existants sur leur territoire municipal (dont les locaux des commissions scolaires, etc.).

9 Atelier

L'application du concept Qualité-Famille: l'expérience de Blainville

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de maintenir les subventions du programme de soutien aux politiques familiales municipales afin d'en assurer une continuité.

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE d'inviter les différentes villes à diffuser sur leur site Internet leurs activités dans le cadre du programme de la politique familiale afin d'en faire profiter les autres municipalités.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC d'amener le programme de soutien aux politiques familiales municipales à miser sur l'élément spécifique qu'est la famille.

10 Atelier

La mise à jour d'un plan d'action d'une politique familiale municipale

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de:

- soutenir le Carrefour dans une offre d'accompagnement au-delà des 15 heures actuellement offertes par le MESSF, selon les besoins
- mettre en place des mesures financières pour soutenir la mise en œuvre des politiques et plans d'action en matière de «famille»

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE d'offrir plus de formation aux responsables des questions familiales (RQF) des municipalités.

Considérant que les dossiers en matière de famille sont peu priorisés en matière de développement économique et social;

en conséquence

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de:

- réserver des ateliers spécifiques aux dossiers «famille» lors des congrès de la FQM et de l'UMQ
- d'intégrer les politiques familiales à leur plan stratégique ainsi que dans leur schéma d'aménagement
- sensibiliser les conférences régionales des élus (CRÉ) aux questions familiales

11 Atelier

S'organiser collectivement en milieu rural

Considérant le phénomène de la dévitalisation de l'organisation du loisir en milieu rural,
en conséquence

Nous recommandons au GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de laisser au milieu rural la marge de manœuvre indispensable pour assurer la flexibilité nécessaire à la gestion des normes qui sauront respecter les enjeux spécifiques du milieu.

Nous recommandons au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE de susciter une réflexion visant à favoriser l'accompagnement de ses membres.

Nous recommandons aux MUNICIPALITÉS ET MRC de laisser au milieu rural la marge de manœuvre indispensable pour assurer la flexibilité nécessaire à la gestion des normes et des enjeux (tout en favorisant la concertation) et d'adapter les programmes à la spécificité du milieu.

GUIDE D'IMPLANTATION Politique de prévention et d'intervention en matière de violence et d'agression sexuelle

Depuis les années 1990, plusieurs acteurs gouvernementaux se sont penchés sur la question des agressions sexuelles envers les jeunes dans les activités sportives et de loisir. Du fruit de cette réflexion est paru, en 1994, un document intitulé «Les abus sexuels dans le sport amateur: Guide de prévention et d'intervention destiné aux administrateurs sportifs», produit par la Direction des sports du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, et diffusé dans les organismes de sport et de loisir ainsi qu'auprès d'un certain nombre de municipalités de la province.

En 1997, afin de connaître le nombre de municipalités qui avaient implanté une ou des mesures de prévention des agressions sexuelles envers les jeunes à la suite de la diffusion du document, l'équipe d'expertise en violence de la Direction de la santé publique (DSP) de la Montérégie a donc effectué un sondage auprès de 69 municipalités de son territoire. Le sondage (Laguë et al., 1998) a révélé que seulement trois municipalités en Montérégie détenaient une politique en matière d'agression sexuelle et que deux autres étaient en processus d'en mettre une sur pied. Cependant, selon cette enquête, 89 % des participants jugeaient très importants et assez importants les problèmes d'agression sexuelle envers les jeunes dans les sports et les loisirs. Ils exprimaient, toutefois, le besoin de détenir un outil simple et pratique pour procéder à l'implantation de mesures de prévention tenant compte de leurs ressources financières et humaines souvent limitées.

Aussi, en réponse à cette demande, la DSP a produit un «Guide d'implantation – Politique de prévention et d'intervention en matière de violence et d'agression sexuelle» en collaboration avec Loisir et Sport Montérégie et différents partenaires provenant des milieux ciblés (santé et services sociaux, scolaire, municipal et associatif). Cette politique s'adresse tout particulièrement aux milieux où l'on retrouve de nombreux bénévoles, intervenants et autres professionnels, préoccupés par la prévention de la violence et des agressions sexuelles envers les jeunes.

Ce guide a été conçu avec l'objectif d'offrir aux organisations un document qui, en plus de les informer sur la problématique de la violence et des agressions sexuelles, leur propose également une boîte à outils regroupant différents documents relatifs à l'implantation de mesures de prévention favorisant l'intégrité et la sécurité des jeunes dans la pratique de leur sport et de leur loisir. Ces outils, véritables documents de travail, s'adressent à l'ensemble des adultes qui gravitent autour des jeunes, qu'ils soient administrateurs, bénévoles, parents ou membres du personnel.

En effet, tous sont concernés par cette problématique et tous ont une responsabilité morale et légale envers la protection des jeunes. Tous désirent qu'ils évoluent dans un environnement exempt de violence et d'agression sexuelle, un environnement où ils pourront s'épanouir, avoir du plaisir et développer des habiletés entourés d'adultes responsables qui ont à cœur les jeunes et leur intégrité.

Loisir Sport Montérégie (LSM) a comme mandat de promouvoir, de sensibiliser et de soutenir les organisations de la Montérégie désireuses de se prévaloir de mesures de prévention. Pour en savoir davantage sur les services offerts par LSM, vous pouvez communiquer avec Caroline Croteau, conseillère en loisir et responsable de la politique en Montérégie au (450) 773-9802.

Par ces interventions, nous désirons aider les organismes à mettre en place un filet de sécurité pour les jeunes afin de préserver la mission sociale et éducative du loisir public.

Enfin, le guide ainsi que la boîte à outils sont disponibles sur le site Internet de Loisir et Sport Montérégie à www.loisir.qc.ca sous la rubrique publications ainsi que sur le site du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir à www.mamsl.gouv.qc.ca.



RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE

sur l'accueil réservé à la famille dans différents milieux de la société

Extrait de l'*Étude sur l'accueil réservé à la famille dans différents milieux de la société*, sondage réalisé par Léger Marketing pour le Comité de la Semaine québécoise des familles.

Dans le but de connaître l'accueil que l'on fait à la famille dans les différents milieux (milieu de vie, secteurs du commerce, de la restauration et services publics), le Comité de la Semaine québécoise des familles a commandé, au printemps dernier, la réalisation d'une étude auprès des familles ayant des enfants de différents âges ainsi qu'auprès des adultes sans enfant. Au total, 1018 entrevues ont été complétées auprès de 765 adultes ayant des enfants de moins de 18 ans et 253 personnes âgées de 35 à 54 ans n'ayant pas d'enfant.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants:

- connaître l'accueil réservé aux familles dans les différents milieux publics ainsi que l'évolution de la situation depuis 10 ans
- évaluer si l'aménagement des quartiers ainsi que les conditions de travail des gens sont élaborés en fonction des besoins des familles avec des enfants
- identifier les milieux publics les plus et les moins accueillants pour les familles
- identifier les facteurs déterminants associés à l'accueil des familles
- déterminer les conséquences de l'accueil réservé aux familles
- cerner l'importance de la famille dans la société.

Des extraits de cette étude paraîtront dans les prochains bulletins.

L'accueil réservé aux familles dans les services publics est meilleur

Dans l'ensemble, les répondants considèrent que les familles avec enfants sont bien accueillies dans les services publics, tels les services de santé, le transport en commun et les centres de loisirs (avec une proportion de 82 %). Cette opinion est partagée tant par le segment des parents (81 %) que par celui des non-parents (83 %).

Q. Lorsque vous allez, en famille, obtenir des services publics, comme, par exemple, les services de santé, le transport en commun et les centres de loisirs, y êtes-vous (...)?

Q. Diriez-vous que les familles avec enfants sont (...) dans les services publics, comme, par exemple, les services de santé, le transport en commun et les centres de loisirs ?

Accueil réservé aux familles dans les services publics	Total n=1018	Parents n=765	Non-parents n=253
Très bien accueillis	26 %	27 %	26 %
Assez bien accueillis	55 %	54 %	57 %
Total bien accueillis	82 %	81 %	83 %
Assez mal accueillis	11 %	12 %	10 %
Très mal accueillis	2 %	3 %	1 %
Total mal accueillis	13 %	15 %	11 %
Ne va pas dans des services publics	3 %	3 %	3 %
NSP / Refus	2 %	1 %	3 %

Les sous-groupes d'individus suivants sont proportionnellement plus nombreux à dire que les familles avec enfants sont **bien accueillies** dans les services publics:

- les femmes (85 %)
- les personnes âgées (88 %)
- les francophones (84 %)
- les personnes ayant un niveau de scolarité collégial (86 %)

À l'opposé, les individus ou sous-groupes suivants sont plus nombreux à affirmer que les familles avec enfants sont **mal accueillies** dans les services publics:

- les hommes (15 %)
- les personnes âgées entre 35 et 44 ans (18 %)
- les individus vivant dans la région métropolitaine de Montréal (18 %)
- les non-francophones (24 %)
- les professionnels (16 %)

Évolution de l'accueil réservé aux familles dans les services publics

Bien que 42 % des répondants estiment que les familles avec enfants sont mieux accueillies qu'il y a dix ans dans les services publics, on constate qu'une proportion relativement importante (22 %) considère que la situation est pire. Il est à noter que les parents sont plus nombreux à être de cet avis (30 %, contre 14 % des non-parents)

Q. Diriez-vous que la situation est meilleure ou pire qu'il y a une dizaine d'années ?

Évaluation de la situation	Total n=993	Parents n=748	Non-parents n=245
Meilleure	42 %	36 %	49 %
Pire	22 %	30 %	14 %
Assez mal accueillis	27 %	25 %	29 %
NSP / Refus	9 %	10 %	8 %



L'ÉGALITÉ

POUR TOUTES LES QUÉBÉCOISES

par **Ghislaine Vézina**, direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

Dans le programme d'action gouvernementale 2000-2003 en matière de condition féminine, **L'égalité pour toutes les Québécoises**, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) s'est engagé à réaliser un inventaire des initiatives prises par les municipalités pour prendre en considération les intérêts des femmes. Ces différentes initiatives, découlant souvent d'actions entreprises par des groupes de femmes, n'en ont pas moins des répercussions sur tous les membres de la communauté.¹

Cet inventaire couvre cinq grands thèmes:

- l'organisation politique et administrative
- la sécurité
- l'habitation
- les loisirs
- la conciliation famille-travail

qui comportaient évidemment plusieurs questions touchant spécifiquement les familles.

Les résultats de l'enquête serviront éventuellement à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour les municipalités. Certaines tendances peuvent toutefois d'ores et déjà se percevoir relativement à la question familiale.

Une première analyse des questionnaires reçus confirme l'importance de tenir compte de la variable «taille de population». En effet, autant les budgets que les besoins peuvent différer selon le nombre de citoyens et de citoyennes dans une municipalité.

Des administrations municipales à l'écoute des familles?

Les résultats révèlent que le tiers seulement de l'ensemble des municipalités répondantes connaît sa population selon le statut familial. On constate toutefois que ce sont celles de plus de 10 000 et celles de moins de 1000 habitants qui la connaissent le mieux en général.

De plus, les municipalités qui ont répondu au questionnaire vérifient très peu le niveau de satisfaction de leurs citoyens et citoyennes quant à leur offre de services, et ce, peu importe la classe de population. Cette pratique est tout de même davantage utilisée par les municipalités de plus de 10 000 de population. Par contre, les différences selon les classes de population se perçoivent tout particulièrement en regard des moyens de vérification empruntés, que ce soit par sondage, questionnaire postal, fiche de commentaire ou boîte à suggestions. Quoi qu'il en soit, un nombre minime de municipalités mentionne recueillir cette information selon le sexe, l'âge, le statut familial ou les strates de revenus.

L'élaboration d'une politique familiale est davantage le fait des municipalités d'au moins 5000 habitants. D'après certains commentaires reçus de la part de petites municipalités, cette responsabilité relève parfois de la municipalité régionale de comté. En l'absence d'une politique familiale, des municipalités disent pouvoir compter sur des comités «famille».

À l'instar des politiques familiales, certaines pratiques de soutien à l'implantation de centres à la petite enfance ou de garderies (don de terrain, loyer gratuit, bail emphytéotique) ne sont pas très répandues, même si elles sont davantage présentes dans les municipalités dont la population est la plus importante. Le choix des pratiques suggérées diffère également selon les classes de population.

À ces quelques données, ajoutons que 13 % des municipalités répondantes sont membres du Carrefour action municipale et famille.

Du côté de l'habitation...

On retrouve des habitations à loyer modique (HLM) sur le territoire de quelque 60 % des municipalités répondantes. Il s'agit surtout de municipalités de plus de 2000 habitants. Par ailleurs, à peine la moitié de ces habitations est accessible aux familles.

De plus, moins du quart des répondantes disent tenir compte de l'implantation et du maintien de certains services de proximité (parcs, écoles, centre culturel et de loisirs et épicerie) lors de la planification des développements domiciliaires en général. Cette préoccupation augmente selon le nombre de citoyens et de citoyennes.

Le MAMSL voulait également savoir si, lors de la construction d'habitations, les municipalités prenaient en considération certains éléments tels que: une fenêtre orientée vers une cour, une aire de jeux, des espaces de rangement hors du logement ou une bonne insonorisation. Pour ce type d'aménagements, une seule strate de population se démarque des autres, soit celle de plus de 100 000 habitants. Il s'agit autrement d'une pratique qui concerne au mieux 50 % des répondantes.

Du côté des loisirs et du transport...

La moitié des municipalités répondantes offre une tarification particulière aux familles pour l'accès aux activités et aux équipements de sports et de loisirs. Cette mesure se retrouve majoritairement dans les municipalités de plus de 2500 habitants. Pour leur part, certaines plus petites municipalités fournissent gratuitement ces services de sports et de loisirs pour tous les citoyens et toutes les citoyennes.

En matière de transport en commun, la tarification adaptée aux familles ressort encore moins. Les réponses obtenues indiquent que la plupart des municipalités de moins de 10 000 habitants ne se sentent d'ailleurs pas concernées par la question.

Du côté de la conciliation famille-travail...

La souplesse des horaires des services municipaux peut s'avérer une pratique efficace pour répondre aux besoins de nombreuses familles. Plus souvent qu'autrement, les municipalités répondantes ont mentionné les horaires des loisirs et de la bibliothèque. À peine plus d'une vingtaine de municipalités ont nommé l'adaptation des heures d'ouverture du bureau municipal aux besoins du public et ce, plus souvent dans les municipalités de plus de 100 000 habitants.

Les municipalités peuvent également intégrer certaines mesures à leur plan d'urbanisme pour favoriser tantôt l'implantation de garderies à proximité des lieux de résidence ou de travail, tantôt le travail autonome à la maison. Dans l'ensemble, cette dernière mesure semble rejoindre beaucoup plus de municipalités que la première. De plus, celle touchant les garderies se retrouve tout particulièrement dans la classe de population de 100 000 et plus.

Le ministère a aussi demandé si les municipalités prévoyaient desservir les écoles et les garderies en priorité lors des opérations de déneigement. La moitié des municipalités ont répondu positivement et ce, progressivement selon l'importance de la population.

D'autres mesures importantes se révèlent peu répandues, comme celles concernant l'organisation d'activités lors des journées pédagogiques et de la semaine de relâche. Il semble toutefois beaucoup plus courant d'offrir des activités durant la semaine de relâche que lors des journées pédagogiques. Ce type de pratique est davantage le fait des municipalités d'au moins 3000 habitants.

Les municipalités ont aussi l'opportunité d'offrir des services de garde ou de camp de jour au cours de la période estivale. Cette pratique est très répandue dans les municipalités de plus de 3000 habitants, quoique présente également dans les autres, mais à peu près pas dans les très petites municipalités qui ont répondu au questionnaire.

Même si plutôt marginale, retenons une dernière mesure. En effet, certaines municipalités possèdent une banque de personnes offrant des services de gardiennage. Cette pratique se rencontre surtout dans les municipalités de 5000 à 10 000 habitants.

En guise de conclusion...

L'analyse des nombreux commentaires reçus viendra certainement bonifier cette brève synthèse des résultats de l'inventaire; d'une part, pour apporter des pistes d'explication en regard des différences entre les strates de population et, d'autre part, pour compléter la liste des initiatives.

Note

1. Le questionnaire a été transmis à l'ensemble des municipalités du Québec et 337 d'entre elles y ont répondu. Même s'il ne s'agit pas d'un échantillon stratifié aléatoire, la proportion de municipalités répondantes dans chaque strate est tout de même proportionnelle à la situation dans la population en général. Néanmoins, on peut supposer que les municipalités qui ont mis de l'avant des initiatives en faveur des femmes ont été davantage incitées à répondre au questionnaire que celles qui ne l'ont pas fait. Il faut donc utiliser les résultats avec prudence.

10

DU TEMPS
POUR
LA FAMILLE



LES JEUNES,

LA MUNICIPALITÉ ET LA FAMILLE

Les municipalités doivent tout faire pour freiner l'étalement urbain et s'assurer qu'elles deviennent des cadres de vie plus agréables et humains.

Voilà une des 50 propositions formulées par quelque 400 jeunes qui ont participé en août dernier à l'Université du nouveau monde, un vaste forum sur les enjeux sociaux et politiques du Québec organisé par l'Institut du Nouveau Monde (INM). Le directeur général de l'INM, M. Michel Venne, s'est réjoui des résultats de cette première université d'été non partisane. «Le contenu de ces propositions illustre l'intérêt des jeunes du Québec pour les grands enjeux sociaux et politiques de notre temps et oppose un démenti aux cyniques, aux pessimistes et fatalistes qui croient la jeunesse désabusée et repliée sur elle-même.»

L'INM est un institut indépendant, non partisan, à but non lucratif, voué au renouvellement des idées et à l'animation des débats publics au Québec. Cette organisation a pour but de rassembler ceux et celles qui ont le goût de l'avenir, qui veulent participer à des débats sur les enjeux de notre temps et contribuer à la recherche de solutions qui leur ressemblent.

Voici quelques propositions dégagées par les participants à l'Université du Nouveau Monde 2004 dans le secteur éducation, travail, famille.

La semaine de quatre jours

Considérant que nous devons protéger la santé mentale et physique des travailleurs et la qualité des relations humaines au travail et en famille (meilleurs soins envers les enfants et les grands-parents).

Considérant que nous devons assurer l'augmentation de la natalité et l'amélioration de la qualité de vie de tous les Québécois.

Considérant que nous devons encourager l'implication active des citoyens dans la société (engagements citoyens).

Considérant que nous devons travailler à diminuer le chômage et à éliminer l'absentéisme, l'épuisement professionnel et les accidents du travail.

Nous demandons au gouvernement du Québec, particulièrement au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, de s'entendre avec les employeurs et les syndicats afin de créer une loi instituant la semaine de temps plein à 30 heures (4 jours). Nous leur proposons que la charge salariale soit partagée en parts égales entre le gouvernement, l'employeur et l'employé.

Soutien aux aidants naturels

Considérant que la vie humaine et la famille sont plus importantes que les lois du marché.

Considérant qu'élever des enfants à la maison ou maintenir ses parents à domicile devrait être un choix à valoriser et à soutenir.

Nous proposons que le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, de concert avec les organismes sociaux et communautaires, soutienne financièrement les parents et les aidants naturels pour leur travail à domicile par des mesures d'aide et par un réseau de soutien.

Une journée d'action citoyenne

Considérant que l'éducation à la citoyenneté est un processus continu d'apprentissage du vivre ensemble qui ne peut avoir qu'un impact positif sur toutes les sphères de la vie.

Considérant qu'une solidarité plus profonde entre les générations est cruciale pour notre société.

Considérant que le développement du vivre ensemble devrait être une responsabilité partagée entre les gouvernements, les entreprises, les écoles et la communauté.

Nous proposons que le gouvernement instaure, en concertation avec les entreprises (à travers le Conseil du patronat), les centrales syndicales, les familles et les commissions scolaires, un jour d'action citoyenne consacré à la création, l'amélioration ou l'entretien d'un bien commun, par l'action collective de tous les membres de cette communauté sur un pied d'égalité, indépendamment de leur statut professionnel ou social. Un processus de démocratie locale établira une liste des biens communs à sauvegarder et un plan d'action à long terme qui établira des objectifs annuels. Ce jour d'action citoyenne sera rémunéré comme tout jour de travail normal.

Un Conseil des sages

Considérant que le monde politique québécois manque de vision et qu'il sacrifie trop souvent la conscience du long terme aux intérêts particuliers et aux luttes partisans.

Considérant que la société québécoise ne pourrait que gagner à resserrer les liens intergénérationnels en permettant notamment à la jeunesse québécoise d'entendre ce qu'ont à dire les esprits les plus expérimentés du Québec.

Nous proposons que la société civile initie la création d'un Conseil des sages au Québec. Ce Conseil, dont les modalités de fonctionnement demeurent largement à déterminer, serait totalement indépendant des gouvernements et des intérêts privés et regrouperait en son sein des femmes et des hommes ayant fait la preuve de leur intégrité et de leur dévouement à la recherche du bien commun par une vie d'engagement et de service envers la collectivité québécoise. Issus d'origines et d'horizons divers, tels que les milieux artistiques, communautaires, culturels, scientifiques, spirituels, universitaires, etc., ces femmes et ces hommes auraient pour fonction première de représenter les plus hauts intérêts de l'humanité au Québec. Véritable conscience éthique du Québec, ces sages modernes pourraient mettre à profit leur expérience afin d'inspirer et de guider la population québécoise et ses dirigeants à travers les défis que pose le monde d'aujourd'hui.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA FAMILLE

région Nord-Amérique

Un CA représentatif

M. Pierre Gingras, président du Carrefour action municipale et famille, maire de Blainville et président de la Région Nord-Amérique de l'OMFNA est fier de présenter son conseil d'administration.

Il est entouré, sur la 1^{re} rangée, de M^{me} Lysane O'Sullivan, Parents-Secours du Québec et trésorière de l'OMF et du représentant de l'Université de Sherbrooke, M. Jean-Claude Kalubi. Sur la 2^e rangée on retrouve, M. David Young, de l'Association canadienne des programmes de ressources à la famille, M^{me} Anna-Maria White de Focus on the Family de Vancouver, M. Benoît Clotteau de la Confédération des organismes familiaux du Québec et de Jacques Lizée, du CAMF et également vice-président finances à l'OMF.



À l'OMFNA, c'est très familial!

M. Pierre Gingras entourant Alexandre et Samantha Young, enfants jumeaux de sept ans de David Young.



Le Carrefour souligne LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du Carrefour, les membres ont profité de l'occasion pour souligner la Journée Mondiale de l'Enfance qui avait lieu le samedi 20 novembre 2004. Le président du conseil d'administration et maire de Blainville, M. Pierre Gingras, a rappelé que l'actualité des dernières semaines a permis de comprendre qu'il y avait encore du chemin à faire pour assurer la protection des droits des enfants au Québec et partout sur notre planète. «La violence physique et psychologique ainsi que les abus sont des actes répréhensibles qui ont un impact déterminant sur le devenir de nos enfants. À l'échelle internationale, la pauvreté, la famine, la guerre et

l'exploitation en milieu de travail font trop souvent partie intégrante de la vie quotidienne des enfants. Aujourd'hui, je joins ma voix à celles des milliers d'hommes et de femmes qui militent en faveur des droits des enfants. Enfin, je me permets d'inviter les Québécoises et Québécois à réfléchir sur cette problématique et, à leur façon dans leur milieu, à poser des gestes pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des enfants. Nous sommes des ambassadeurs des droits des enfants et nous souhaitons que cette Journée soit une occasion de promouvoir la richesse que sont nos enfants» a conclu M. Pierre Gingras.

À VOIR ET À LIRE



Premier numéro de **perspectives**, le bulletin de l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille.

Nous sommes d'avis que le contenu de ce bulletin saura intéresser un vaste éventail de lecteurs chez les praticiens du domaine du soutien à la famille, les décideurs, les chercheurs, les bailleurs de fonds des groupes communautaires et les autres personnes intéressées par le bien-être des enfants et des familles au Canada.

Ce premier numéro de **perspectives** réunit le travail de quatre auteurs très estimés, qui se penchent sur des questions d'importance pour le domaine:

● L'article de **Suzanne Smythe** offre une excellente vue d'ensemble du domaine du soutien à la famille et des courants théoriques qui l'ont traversé depuis ses débuts, il y a plus de trente ans. Nous avons le plaisir de vous le présenter en anglais et en français.

- Le **D^r Kenneth Barter** de l'Université Memorial défend avec conviction l'idée d'un mouvement vers une approche communautaire axée sur les forces au problème de la violence infligée aux enfants.
- Le **D^r Rachel Berman** de l'Université Ryerson fait le sommaire d'études sur l'évaluation qui démontrent ses retombées positives dans la vie des enfants aux États-Unis et au Canada.
- Enfin, le **D^r Carl Dunst** du Puckett Institute en Caroline du Nord se penche sur le développement des principes qui orientent le travail de soutien à la famille aux États-Unis et au Canada, ainsi que sur les défis que pose l'adhésion à ces principes.

Ce numéro de **perspectives** peut être instructif et utile à votre travail. Pour vos commentaires ou une commande (9 \$ + 2 \$ de frais de poste):

par télécopieur: **(613) 237-8518**

par courriel: **info@frp.ca**

12

LE
RENDEZ-
VOUS
ANNUEL

17^e

COLLOQUE

«Bâtissons ensemble d'autres passerelles»

Ville de Saint-Georges/MRC Beauce-Sartigan **27-28-29 mai 2005**



Irma Quirion

présidente du comité organisateur,
conseillère municipale et responsable des
questions familiales, Ville de Saint-Georges

Les 27, 28 et 29 mai prochains, c'est toute la Beauce qui vous attend pour la **17^e édition du colloque annuel** du Carrefour. À l'image du printemps qui amène avec lui le renouveau, nous vous invitons à venir faire éclore vos idées novatrices, vos bons coups et vos projets avant-gardistes sur les questions qui touchent la vie des familles. Comme les passerelles qui unissent les deux rives de la Chaudière au cœur de la ville de Saint-Georges, nous travaillerons ensemble à bâtir d'autres passerelles entre les municipalités et les différents acteurs d'un milieu de vie. Dans le cadre du colloque, il sera question de la conciliation travail-famille, de l'intégration des communautés culturelles, de la contribution des entreprises à la vie familiale, de l'impact de la décentralisation sur les familles et de l'importance du bénévolat sur la vie des familles. Voilà des sujets enrichissants qui sauront stimuler nos réflexions et nous aider à développer nos actions pour la famille dans notre communauté.

Au plaisir de vous rencontrer!

ATELIERS PRÉVUS AU 17^e COLLOQUE

- 1 Du temps pour les familles: l'organisation du milieu
- 2 Des conditions gagnantes pour accueillir les jeunes en région
- 3 L'accueil des communautés culturelles: une passerelle?
- 4 L'impact de la décentralisation sur la qualité du milieu de vie
- 5 La MRC est-elle un levier dans l'adoption d'une politique familiale?
- 6 L'entreprise: une passerelle vers la vie familiale
- 7 Vie de famille et engagement social: des passerelles inachevées
- 8 Des passerelles entre les générations
- 9 L'évolution de la solidarité familiale au Québec
- 10 La consultation: un élément important dans une politique familiale
- 11 Les défis des politiques familiales municipales: proximité et mobilité
- 12 Démolisseurs ou bâtisseurs: mobilisation de nos adolescents!
- 13 Les passerelles: un projet significatif pour une collectivité
- 14 Politique familiale: mission impossible sans la participation des employés municipaux
- 15 Les habitations à logis multiples: une passerelle entre les familles

LES PASSERELLES

une histoire de partenariat pour le milieu!

Vous vous demandez sûrement les raisons qui ont amené les membres du comité organisateur du 17^e colloque à choisir le thème «les passerelles». D'abord, le colloque est organisé en partenariat entre la Ville de Saint-Georges et la MRC Beauce-Sartigan. De plus, en visitant la région on découvre que la Ville de Saint-Georges a construit de nombreuses passerelles dans ses parcs et ses lieux publics. L'édification des passerelles à ces endroits est le résultat d'un magnifique partenariat entre les entreprises de la région, les citoyens et la municipalité. Bref, la passerelle est un symbole propre à la région.

Calendrier

19 janvier 2005

Conférence: «La modernisation de l'État»
Point de vue de l'État | Point de vue du citoyen
Regroupement inter-organisme pour une politique
familiale au Québec | Info. : <http://www.familis.org/riopf/q/>

16 février 2005

Conférence: «L'environnement des familles»
L'environnement immédiat des familles | La pollution
de l'eau, de la terre et de l'air
Regroupement inter-organisme pour une politique
familiale au Québec | Info. : <http://www.familis.org/riopf/q/>

16 mars 2005

Conférence: «Être travailleur dans le communautaire»
Dans le réseau public | Dans le réseau communautaire
Regroupement inter-organisme pour une politique familiale
au Québec | Info. : <http://www.familis.org/riopf/q/>

27 mai 2005

Assemblée générale annuelle du Carrefour

27, 28 et 29 mai 2005

17^e Colloque Carrefour action municipale et famille

28 mai 2005

Remise des Prix action municipale et famille



La communication des chefs de file municipaux

www.comstrategie.com
514-844-1678